LACROIX, GEDEON—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Orléans, St. Bernard, Joséphine et Solidelle, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 890, le dit lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 180 pieds.

LANUSSE, Mme ARMAND—Taxe de 1881, montant à $3 18
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Roman, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 118 pieds.

LAPEINE Mme JULES—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Laharpe, Columbus et Johnson, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure 66 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 148 pieds.

LAWRENCE PHILIP—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 13½ de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 13½ mesure 27 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 155 pieds.

LARUE, GEO. H.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Lapeyrouse, Onzaga et Prieur, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 902; le dit lot No 9 mesure 37 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 31 pieds.

LAZARE, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Joséphine et Célestine, désigné comme le lot No 3 de l'ilet No. 910; le dit lot No 3 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

LAVERGNE HUGH—Taxe de 1881, montant à .... $6 [illegible]
Quatorze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Antoine, Antonia, Joséphine et Célestine, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 23 et 24 de l'ilet No. 909, mesurant 320 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 192 pieds.

LAVERGNE, HUGH—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Force et Vertu désigné comme l'ilet No 1206.

LAVERGNE HUGH—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Bagatelle, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1207, [illegible] mesure 127 pieds de face à la rue Union sur [illegible] pieds de profondeur.

LAVERGNE, JULES—Taxe de 1881, montant à $13 20
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Joséphine, Célestine et Champs-Elysées, désignés comme lots Nos. 1 à 12 et 23 et 24 de l'ilet No. 913, les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent 320 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue Célestine sur 159 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 64 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 159 pieds.

LAVERGNE, JULES—Taxe 1881, montant à 60c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Bernard, le Canal Marigny et la rue Abondance, désigné comme un triangle de de l'ilet No. 1788.

LAVERGNE, JULES—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Bernard, le Canal Marigny et la rue Agriculture, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1790.

LABRANCHE, Vve L.—Taxe 1881, montant à $10 80
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 13 à 22 de l'ilet No. [illegible], [illegible] mesurent 320 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

LAVILLE SUC. F. C.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, St. Bernard, D'Abadie, Onzaga et Prieur, désigné comme un lot de l'ilet No. 1330, le dit lot mesure 65 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 148 pieds.

LAVILLE, SUC. F. C.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Français et Libérale, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1174. le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur [illegible] pieds de profondeur; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Union et Force.

LAVILLE, SUC. F. C.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'allée Rousseau, les rues Dorgenois, Abadie et Aubry, désigné comme un lot de l'ilet No. 1362, le dit lot mesure 64 pieds de face à l'allée Rousseau sur une profondeur de 105 pieds.

LAVILLE SUC. F. C.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clouet, Louisa, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue Clouet sur 235 pieds de profondeur.

LACROIX SUC. J. A.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Génie et Libérale, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1056, le dit lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

LATAPIE, LOUIS.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, [illegible], Génie et Libérale, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1057, le dit lot No. 9 mesure [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

LABORDE, JEAN—Taxe de 1881, montant à 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Force et libérale, désignés comme deux lots de l'ilet No. 1177.

LAVERGNE PHILIP.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Vertu, Antonia et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1204; le dit lot mesure 256 pieds de face à la rue St. Bernard sur 150 pieds de profondeur, le dit lot forme l'encoignure des rues St. Bernard et Vertu.

LAVERGNE PHILIP—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Antonia, Vertu, St. Bernard et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1204; le dit lot mesure 62 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 128 pieds.

LAVERGNE, PHILIP.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Antonia, St. Bernard et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1204; le dit lot mesure 132 pieds de face à la rue Vertu sur 150 pieds de profondeur.

LAVERGNE PHILIP—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Force, Union et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207, le dit lot mesure 127 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

LAVERGNE, PHILIP.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Force, Union et Bagatelle, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207; le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Vertu sur une profondeur de 128 pieds.

LAVERGNE, PHILIP.—Taxe de 1881 montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Agriculture et Industrie désignés comme deux lots de l'ilet No. 1720; un lot mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard, sur 218 pieds de profondeur; un lot mesure 84 pieds de face à la rue Agriculture sur une profondeur de [illegible] pieds.

LABRANCHE, Vve R.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Vertu, St. Antoine et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1206; le dit lot mesure 266 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot forme l'encoignure des rues Bagatelle et Vertu.

LABRANCHE, Vve R.—Taxe de 1881, montant à .... $6 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Duels, Nouvelle-Orléans et Industrie, désignés comme un lot de l'ilet No. 1382; le dit lot mesure 374 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot forme les encoignures des rues St. Bernard et Duels et St. Bernard et Industrie.

LANE, LOUIS OTHELLO—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, O'Reilly, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 1390, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

LAURENCE JOHN—Taxe de 1881, montant à .... $3 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Onzaga, l'Allée Rousseau et la rue D'Abadie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1360; le dit lot mesure 80 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 108 pieds.

LAMEUSE, RENE—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Loi et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1374, le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

LAVIE, G.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Loi et Magistrat, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1377, le dit lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 128 pieds de profondeur.

LAPENE, JULES.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hope, St. Antoine, Loi et Antonia, désigné comme un lot de l'ilet No. 1462, le dit lot mesure 120 pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot forme l'encoignure des rues Hope et St. Antoine.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Agriculture, Français et Industrie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1713; le dit lot No. 1 mesure 123 pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 124 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Agriculture et Champs Elysées.

LAPENE JULES—Taxe de 1881 montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Agriculture, Français et Industrie, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1713; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 124 pieds.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Neuf certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Trésor et Bénéfice, désignés comme neuf lots de l'ilet No 1970.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Ferdinand, Port et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Marais sur 103 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues St. Ferdinand et Marais.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, St. Ferdinand, Port et Urquhart, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 19 mesure 29 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881 montant à $2 40
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Féliciana et Villeré, désignés comme lots Nos 1 à 10 de l'ilet No. 606, les dits lots Nos 1 à 10 mesurent 210 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

LABOUETTE, JEAN—Taxe de 1881, montant à $7 80
Portions de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désignés comme une portion des lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 1818; les dites portions des lots Nos. 8 et 9 mesurent 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds; la dite portion du lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 150 pieds.

LAMBERT, F.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Florida, Encampment, Fortin et Esplanade, désigné comme un lot de l'ilet No. 1554, et mesure 75 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 150 pieds.

L'ABBE, JEAN—Taxe de 1881, montant à $7 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Dupré, Onzaga, Clay et le Chemin Gentilly, désignés comme lots Nos. 9 à 11 de l'ilet No. 1369, et mesurent 145 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 100 pieds.

L'ABBE, JEAN—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Ne Plus Ultra, White et le Chemin Gentilly, désigné comme un demi de l'ilet No. [illegible].

LLADO, [illegible]—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Canal Marigny, les rues Bagatelle, St. Antoine et Duels, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 95 pieds de face au Canal Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot forme l'encoignure du Canal Marigny et la rue Bagatelle.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Industrie, Agriculture, Français et Champs-Elysées, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1713; le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Industrie sur une profondeur de 50 pieds.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Agriculture, Industrie, Français et Champs-Elysées, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1713, le dit lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Agriculture sur une profondeur de 120 pieds.

LANGE, A[illegible]—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Prosper, Clouet et Solidelle, désignés comme deux lots de l'ilet [illegible], un lot mesure 217 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 117 pieds et forme l'encoignure des rues Féliciana et Prosper; l'autre lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de [illegible] pieds, et forme l'encoignure des rues Clouet et Prosper.

LAZANT GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Convent, Manuel, Joséphine et Solidelle, désignés comme deux lots de l'ilet No. [illegible]; les dits lots mesurent 65 pieds de face à la rue Convent sur une profondeur de 120 pieds.

LANGE, HERMAN W.—Taxe de 1881, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos 2, 3 et 4 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 100 pieds.

LANGE, F.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Lesseps, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 940, le dit ilet No. 940 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 138 pieds.

LAMARQUE, JEAN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Féliciana, Montegut, Génie et Célestine, désigné comme l'ilet [illegible] le dit ilet No. 1011 mesure 341 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

LABAT, CASIMIR—Taxe de 1881, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Gentilly, [illegible] désigné comme lot No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 4 arpents de face au Chemin Gentilly, sur une profondeur de 20 arpents.

LANDOR, TOUSSANT—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Industrie et Agriculture, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1714; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 124 pieds.

LAVERGNE, H. et Vve C. OLIVIER—Taxe de 1881, montant à $2 40
Dix huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Industrie et Agriculture, désignés comme 18 lots de l'ilet No. 1719.

LALOIRE, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à .... $3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Esplanade, le Chemin Gentilly et le Bayou St. Jean, désigné comme un lot des ilets Nos. 1734 et 1740; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 134 pieds.

LALOIRE, Mme F. L.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Esplanade, le Chemin Gentilly et le Bayou St. Jean, désigné comme un lot des ilets Nos. 1934 et 1940, le dit lot mesure 16 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 134 pieds.

LANDRY, Mme NARCISSE.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Bénéfice et Trésor, désignés comme 19 lots de l'ilet No. 1969.

LAVERGNE, SUC. HUGH—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Antonia, St. Bernard et Séré, désigné comme l'ilet No. 2325.

LACOSTE, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St Bernard, Léonidas et Virginus, désigné comme l'ilet No. 2363, le dit ilet No. 2363 mesure 320 pieds de face sur 320 pieds de profondeur.

LACOSTE, JOSEPHINE—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle Orléans, St. Bernard, Clouet et Virginus, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face sur 320 pieds de profondeur.

LAURANS SUC. WM—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Piété, Louisa, et Rempart, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 391 le dit lot No. [illegible] mesure 58 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

LATAPIE, LEON—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Elmire, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 677, le dit lot No. 21 mesure [illegible] pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de [illegible] pieds.

LALOURIE, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Libéral, Lafayette, Port et Génie, désigné comme l'ilet No. 1069, le dit ilet No. 1069 mesure 268 pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEBRETON J. L. et MOURAS—Taxe de 1881, montant à $7 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 377; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

LESLIE, SEAVERS—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Robertson désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 627, le dit lot No. 7 mesure 39 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 80 pieds.

LECARPENTIER, Vve J.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Joséphine, St. Antoine et Solidelle, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 221 pieds de face à la rue Antonia, et forme l'encoignure des rues Antonia et Joséphine.

LECARPENTIER, Vve J.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Antonia et Solidelle, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 13 mesure 15 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur.

LECARPENTIER, Vve J.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Antonia et Solidelle, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 14 mesure 160 pieds de face à la rue Joséphine, et forme l'encoignure des rues St. Antoine et Joséphine.

LASSE, JNO.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Mesart, Barthélemy et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 353; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 128 pieds.

LAPERLIER, B.—Taxe de 1881, montant à 90c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Pressé, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No 653, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 110 pieds.

LECARPENTIER Vve J.—Taxe de 1881, montant à 12c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Joséphine, Antonia et Solidelle, désigné comme [illegible] pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur.

LUPIEN P.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Andry, le Caffin Lane et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 435, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de [illegible] pieds à la rue Andry, et forme l'encoignure.

LAMBERT, R.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur 124 pieds de profondeur.

LORNING, NICH.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Clouet, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 401, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur 116 pieds.

LOMBARD, M.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Independence, Congrès, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 72[illegible].

LUCAS, PAUL J.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Villeré et Robertson, désigné comme une certaine portion du lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; la dite portion du lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 90 pieds.

LULING F. A.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean (supérieur), mesurant 55 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

LUSSE, CASPAR—Taxe de 1881, montant à $30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Lafayette et Decatur, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds.

LUSSE, CASPAR—Taxe de 1881 montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Washington et Royale désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 34 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOISON, Mme FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Piété, Désiré et Marais, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent [illegible] pieds de face à la rue St. Claude sur 115 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues St. Claude et Piété.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à .... $2 4[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Pressé, St. Ferdinand et Urquhart, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 [illegible]; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Marais sur [illegible] pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Féliciana, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. [illegible], [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Féliciana, Clouet et Célestine, désignés comme trois lots de l'ilet No. [illegible], les dits trois lots mesurent 90 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 117 pieds.

LOTT VEUVE M. A.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Dauphine et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 126 pieds.

LOHR, Mme NICHOLAS—Taxe de 1881, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Chartres et Royale, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 401, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de [illegible] pieds.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à $3 40
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Agriculture, Industrie et Français, désignés comme cinq lots de l'ilet No. 1714; un lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de [illegible] pieds, un lot mesure 124 pieds de face à la rue Union sur 124 pieds de profondeur; un lot mesure 64 pieds de face à la rue Agriculture sur [illegible] pieds de profondeur; un lot mesure 124 pieds de face à la rue Français sur [illegible] pieds de profondeur; un lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur 154 pieds de profondeur, et un lot forme l'encoignure des rues Français et Agriculture.

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Antoine, Canal Marigny et la rue Industrie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1711, le dit lot mesure 99 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de [illegible] pieds.

LAPENE JULES—Taxe de 1881, montant à 90c
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme quatorze lots de l'ilet No. [illegible].

LAPENE, JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Bagatelle, Trésor et Abondance désigné comme l'ilet No. 1920.

LAPENE JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Trésor et Bénéfice désignés comme sept lots de l'ilet No. 1969.

LUSSY, THEO—Taxe de 1881 montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Mandeville et Dauphine, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 9 mesure 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 128 pieds.

LUNING, FRANK—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Musique et St. Claude et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEBRETON, J. L. S. et S. FLEHR.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Duels, Bagatelle et Canal Marigny, désigné comme un lot de l'ilet No. 1386, le dit lot mesure 120 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 141 pieds à la rue Duels, et forme l'encoignure des rues Union et Duels.

LACHEMAYER H. C.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Leonidas, Marigny et Stephen Girard, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 54 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 142 pieds de profondeur.

LANG, Mme JOS.—Taxe de 1881, montant à 60c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, sur la rue Marigny, désignés comme six lots de terre.

LECARPENTIER, Vve J.—Taxe de 1881, montant à $2 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Antonia, St. Bernard, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1053, le dit ilet No. 1053 mesure 340 pieds de face sur une profondeur de 124 pieds.

LEBLANC, JULES—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Johnson, Kerlerec, Columbus et Prieur, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 8 mesure 94 pieds de face à la rue Johnson sur [illegible] pieds de profondeur.

LEFEVRE, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Roman, Aubry et Prieur, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 995, le dit lot No. 6 mesure 12 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de [illegible] pieds et forme l'encoignure des rues D'Abadie et Roman.

LESTRELLE, PASCAL—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Célestine, Union et Joséphine, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 912, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur, et forme l'encoignure des rues Français et Célestine.

LESTRELLE, PASCAL—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Célestine, Union et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 912; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

LEWIS, Mme NANCY—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Vertu et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1235, le dit lot mesure 37 pieds de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de 140 pieds.

LEMOIGNE EUG[illegible] E.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Habana, Warsaw, Vertu et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1437, le dit lot mesure 90 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 100 pieds à la rue Warsaw, et forme l'encoignure des rues Habana et Warsaw.

LEINE, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 128 pieds.

LEVOIS, CHAS.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

LEVOIS CHAS—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Gentilly [illegible] prolongée [illegible]

LESTRADE M[illegible]—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre ensemble [illegible] Warsaw [illegible]

LEE, J. B.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Antonia, Hope et [illegible], désigné comme l'ilet No. [illegible]

LACEY, STEPHEN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, [illegible] Dauphine et Royale, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Chartres, [illegible] forme l'encoignure des rues Chartres et [illegible]

LIMERICK THOS.—Taxe de 1881, montant à $2 70
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Villeré, Espagne et Urquhart, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos 11 et 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 117 pieds à la rue Villeré et forme l'encoignure.

LLORENS Mme MANUEL—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Urquhart, Bagatelle et Marais désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 497, le dit lot No. 17 mesure [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de [illegible] pieds à la rue Urquhart et forme l'encoignure des rues Union et Urquhart.

LOVENDHAL C. M.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Villeré, Union, Français et Robertson, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOUIS [illegible]—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

LOUISEAU F. C. [illegible] E.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOUISEAU, C. L.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1178; le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

LOPEZ FELICIANA—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean supérieur et mesure 200 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 100 pieds.

LONECH, JNO.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain terrain, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Gentilly, profondeur vers Lac.

LONPRE, JULES—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Simeleon et Socrates, désigné comme l'ilet No. 2818, le dit ilet No. 2818 mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 320 pieds.

LUPIEN P.—Taxe de 1881 montant à 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Andry, Caffin Lane et Marais désignés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 119 pieds, les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues St. Claude et Andry.

LIVAUDAIS, F. E.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

LINDEN WASHINGTON—Taxe de 1881, montant à 60c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Libéral et Force, désigné comme une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 1173, la dite portion du lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur une profondeur de [illegible] pieds.

LILLY JAMES—Taxe de 1881 montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Loi et Magistrat, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1377, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

LEBEAU, M.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Piété, Désiré et Robertson, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 30 mesure 29 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 170 pieds.

LEWIS, E.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Force et Vertu désigné comme l'ilet No. [illegible].

LINCOLN, Vve W. H.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure 21 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

LESSEPS Mme ALEXIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Delatronde et Chartres, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEWIS GEORGE—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Royale et Chartres, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 26 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEONHARD Mme [illegible]—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Royale et Chartres, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 27 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEVASSEUR Mme M. A.—Taxe de 1881, montant à 30c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Bénéfice et [illegible], désignés comme six lots de l'ilet [illegible]

LEDINGER GEO.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Prieur et [illegible] désigné comme un lot de terre de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 210 pieds de face [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEININGER M.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Mandeville, [illegible] Champs Elysées, [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEFFE JNO. L.—Taxe de 1881, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Claude, Mandeville et Espagne, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur [illegible] pieds de profondeur.

LEWIS, A. J. et MARY J.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Libérale, Marigny, Champs Elysées et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. 1172, et mesure [illegible] pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 180 pieds.

LEVASSEUR Mme M. A.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Serre et Beauregard, désignés comme 12 lots de l'ilet No. [illegible].

LEONARD, SUC. H. M.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Mandeville, Marigny et Peters, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 9, le dit lot No. 5 mesure 45 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 64 pieds à la rue Mandeville et forme l'encoignure des rues Decatur et Mandeville.

LEGGETT Mlle L. A.—Taxe de 1881, montant à .... $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, St. Claude, Marigny et Rempart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

LECLERC, Mlle IDA—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Marigny et Champs Elysées, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 104 pieds.

LEREAU, W. F.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean, partie inférieure, désigné comme lot No. 6, le dit lot No. 6 mesure 300 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur.

LENOIR, HYPOLITE—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean, partie inférieure, désigné comme lot No. 17, le dit lot No. 17 mesure 22 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

LOUIS, M. R.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, Nouvelle Orléans, l'avenue Londres et la rue Force, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1186, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Libéral sur 116 pieds de profondeur.

LOMBARD, GEO.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Miro et Tonti, désigné comme un lot de l'ilet No. 1188, le dit lot mesure 15 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOMBARD, GEO—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Kerlerec, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1188, le dit lot No. 6 mesure 43 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de [illegible] pieds.

LACOSTE, [illegible]—Taxe de 1881, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Claiborne [illegible], désigné comme [illegible] pieds de face sur une profondeur de 320 pieds.

LAVILLE, M. L.—Taxe de 1881 montant à $1 20
Vingt trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean, partie inférieure, désignés comme 23 lots de terre.

LAWRENCE, Mme E.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Espagne, Bourgogne et Rempart, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 15 mesure 52 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 64 pieds.

LAURANO SUC. WM.—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Solidelle, Arts et Joséphine, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot forme l'encoignure des rues Musique et Solidelle.

LABEAU JOS.—Taxe de 1881, montant à .... $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Solidelle, Mandeville et Joséphine, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds.

LAUDONNIA Mlle—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Célestine et Génie désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1034, le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur 111 pieds de profondeur.

LARCH BARTHELEMY—Taxe de 1881, montant à 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Vertu et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1227, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds.

LASMATH GUST.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Vertu et Magistrat désigné comme [illegible] le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

LONGARON, THOMAS—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Français, Union, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet No. [illegible] mesure 120 pieds de face à la rue Français sur [illegible] pieds de profondeur.

LOMBARD, JNO.—Taxe de 1881, montant à 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Force, Magistrat, désignés comme lots Nos. 7 à 10 [illegible], les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Français sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOCKE, JEAN F.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Warsaw et Espagne, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

LECLERC Mme JEAN—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Esplanade, Chemin Gentilly et le Bayou St. Jean, désigné comme un lot de l'ilet No. 1734 et 1740, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 134 pieds.

LEMON, Mme HYPOLITE—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aubry, Antonia, [illegible], désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet [illegible] mesure [illegible] de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEE THOS. E.—Taxe de 1881, montant à .... $2 [illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Antonia, [illegible] Duels, désignés comme douze lots de l'ilet No. [illegible]

LEE, THOS. E.—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain [illegible] de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné [illegible] l'ilet No. [illegible].

LEWIS ALEX.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Emérance et [illegible], désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de [illegible] pieds.

LILLY, JAS.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues [illegible], Hunters, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1218.

LIVAUDAIS, J. [illegible]—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] la rue Florida, [illegible] Route St. Jean [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 110 pieds.

LOURNIER, [illegible]—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Canal Marigny et les rues [illegible] Duels, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], et mesure 60 pieds de face au Canal Marigny sur [illegible] pieds de profondeur.

LOEFFINS Vve JOSEPH—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean (côté inférieur), désigné comme lot No. 5, le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face au Bayou St. Jean sur [illegible] pieds de profondeur.

LOPEZ SUC. [illegible]—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean (côté inférieur), désigné comme lot No. 25, le dit lot No. 25 mesure 40 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOUSSIS, JOS.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St. Jean (côté inférieur), désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 41 mesure [illegible] pieds de face au Bayou St. Jean sur [illegible] pieds de profondeur.

LOVINSKI ED. C.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Mandeville, Espagne et Robertson, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOPEZ, JOS. M.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, [illegible] et Génie désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1022.

LOISON Mme FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à $2 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Louisa et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 11 mesure 22 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de [illegible] pieds.

MANUEL Vve JNO. H.—Taxe de 1881, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 31 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

MASSON, Mme LOUISA—Taxe de 1881, montant à $3 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 509, le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

MAGERE, ADELAIDE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 631, le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Laharpe sur 128 pieds de profondeur.

MAZET Mme LOUIS—Taxe de 1881, montant à $3 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Lapeyrouse, Laharpe et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 757, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

MANINT, Mr et Mme B.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny, Laharpe et Roman, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 764, le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 90 pieds.

MAGNE ALPHONSE—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Roman désigné comme lot No. 44 de l'ilet No. [illegible] le dit lot No. 44 mesure 22 pieds de face à la rue Prieur sur 117 pieds de profondeur.

MARSHALL, JAMES—Taxe de 1881, montant à .... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1050, le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 126 pieds de profondeur.

MATHERNE, P.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 1029, le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

MALLERICH, FRANZ—Taxe de 1881, montant à .... $2 1[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Antonia, Célestine et St. Bernard, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1030, le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 100 pieds.

MACARTHY, EDWARD—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Galvez, Miro et St. Bernard désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de [illegible] pieds.

MAILLOT Vve CHAS.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, [illegible] Antonia et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur 126 pieds de profondeur, [illegible] forme l'encoignure des rues St. Bernard et Libérale.

MAILLOT Vve CHAS—Taxe de 1881, montant à .... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Antonia, Libérale, St. Bernard et Génie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1053, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de [illegible] pieds et forme l'encoignure des rues Antonia et Libérale.

MASQUELIER ETIENNE—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, [illegible], St. Bernard et Force, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], le dit lot mesure 42 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de [illegible] pieds.

MARCEL ESTHER JOSEPH—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Force, St. Antoine, St. Bernard et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. [illegible], et mesure [illegible] pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 129 pieds.

MARTIN, MELCHIOR—Taxe de 1881, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, [illegible] et Vertu, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos 13 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

MAY, MATHILDA—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Laharpe, Columbus et Rocheblave, désigné comme un lot de l'ilet No. 1344, et mesure 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de [illegible] pieds.

MAISTRE PIERRE—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, les rues Fortin, Encampment et Sauvage, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 60 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, [illegible] et la rue Sauvage, désigné comme un lot de l'ilet No. 1561, le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, [illegible], Castiglione et Nelson, désigné comme un lot de l'ilet No. 1729, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Clay sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET JEAN—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Castiglione, [illegible] et Nelson, désigné comme un lot de l'ilet No. 1729, le dit lot mesure 70 pieds de face à la rue Clay sur 110 pieds de profondeur à la rue Castiglione, et forme l'encoignure.

MASCURO, ANT. Sr.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Virginius et Carnot, désigné comme un demi de l'ilet No. 2421, le dit demi de l'ilet No. 2421 mesure [illegible] pieds de face à la rue Champs Elysées sur 320 pieds de profondeur.

MASCURO, ANT. Sr.—Taxe de 1881, montant à 65c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, Virginius et Carnot désigné comme l'ilet No. 2422, le dit ilet No. 2422 mesure 300 pieds de face sur 320 pieds de profondeur.

MATHIEU JULES—Taxe de 1881, montant à 60c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme dix lots de l'ilet No. 1792.